

Contre les risques de santé liés à la sédentarité à tous les âges de la vie, la MGEN invente le « Sporticament[®] » !

A l'occasion du Salon européen de l'éducation, du 21 au 24 novembre 2013 (Paris, porte de Versailles), la MGEN distribuera gratuitement 5 000 boîtes de Sporticament[®].

Imitant un emballage de médicaments, chaque boîte contient une notice qui décrit « le bon usage de l'activité physique et sportive, qui possède des propriétés pour prévenir et traiter les principales maladies chroniques ».



Pour le bien-être au quotidien, la prévention de certains risques de santé, la rééducation post-traumatique mais également comme complément, voire comme alternative, aux traitements médicamenteux, les bienfaits de l'activité physique ne sont plus à démontrer.



Mutuelle, gestionnaire d'établissements de santé, acteur de la prévention santé, la MGEN en est convaincu et promeut l'idée que chacun peut participer à la prise en charge de sa propre santé, notamment via le sport et l'activité physique.

Dans toutes ses opérations de prévention sport/santé en France, la MGEN utilisera le Sporticament[®] comme moyen de sensibilisation du public. Pour cette première année, la

distribution de 50 000 boîtes est déjà prévue.

Chaque boîte contient une notice de 64 pages pour apprendre à bien utiliser son Sporticament® :

- « Qu'est-ce que le Sporticament® ? »,
- « Dans quel cas utiliser le Sporticament® ? »
- « Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser le Sporticament® ? »
- « Comment utiliser le Sporticament® ? »
- « Quels sont les effets indésirables éventuels ? »





PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES

Tenir à la portée et à la vue
des enfants et des adultes

Attention, contient des substances actives
pouvant induire l'adoption durable de modes
de vie sains et positifs pour votre santé.



SOYEZ PRUDENT

Ne pas vous déplacer moins de 30 minutes
à pied par jour sans l'avis de votre médecin.

Conservation
Sans limite d'âge

Le groupe MGEN, « la référence solidaire »

Mutuelle santé, prévoyance, dépendance, retraite, le groupe MGEN gère le régime obligatoire d'assurance-maladie des professionnels de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Culture et de la Communication, de la Jeunesse et des Sports et leur offre une couverture complémentaire. Via la mutuelle MGEN Filia, il propose une complémentaire santé ouverte à tous, indépendamment du statut professionnel. Il gère également 33 établissements sanitaires et médico-sociaux : médecine de ville, soins de suite et de réadaptation, hébergement de personnes âgées et handicapées... En 2012, le groupe MGEN a protégé plus de 3,5 millions de personnes et réalisé un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards d'euros. Il compte 9400 salariés.

Il fait partie du groupe Istya, premier groupe mutualiste français de protection sociale complémentaire.

www.mgen.fr

www.twitter.com/groupe_mgen

Contact Presse :

Benoît Coquille - bcoquille@mgen.fr - 01 40 47 23 92